

PJ n° 9

The screenshot shows a web browser window with the URL gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques-consultations-du-public-declarations-d-intention-decisions-examen-cas-par-cas/.... The page title is "Projet de modifications des statuts de l' Association Syndicale Autorisée (ASA) 'les Riverains de Pyla-sur-Mer'". The main content area includes a sidebar with a list of other public consultations, a central section for the current project, and a list of documents submitted for the inquiry. The sidebar lists various projects such as "ARCACHON - LA TESTE DE BUCH", "SOUILLAC SUR MER", "GENESAC", "BORDEAUX", "BLANQUEFORT", "LOURAC GADILLAC", "LANDERROUAT", "SAINT-LAURENT DU MEDOC", "BIOGAZ", and "SAINT-AUBIN DE MEDOC". The central section for the ASA project includes the title, a brief description, and a list of documents: "1- Statuts ASA 22-07-2009", "2- Projets nouveaux statuts votés le 16-08-2021", "3- PV AG du 16 août 2021", "4- Photo aérienne inasane-parree", "5- Photographie perée 1", "6- Photographie perée 2", "7- Photographie perée 3", and "8- résumé non technique 1-1". The bottom of the page shows a Windows taskbar with the date 18/10/2022 and time 22:40.

The screenshot shows the same website as above, but with the "Observation de Mr Valand" section expanded. The observation text reads: "Lors de réflexion de permis, certains propriétaires ont largement insisté vers l'ouest, espérant davantage sur le CDH à la base du permis. En contrepartie, ces propriétaires (pas tous) ont laissé une plateforme herminée en bord du permis à l'ouest de leur clôture (voir photographie perée 3 du dossier). D'autre part, lors de réflexions importantes, il faudrait rendre obligatoire cette plateforme à l'ouest des clôtures afin de restituer le chemin de bouanner à qui pourrait constituer une promenade attractive pour le Pyla. Cela prendrait bien entendu un certain temps, d'où la raison de ne pas le faire pour prendre cette décision. Une autre solution pour l'entretien serait de substituer l'Etat au propriétaire, avec en contrepartie l'abandon d'une bande de trois mètres le long du littoral. En effet, il me semble que c'est à l'Etat que revient la protection des côtes." The observation is signed "Observation de Mr Valand". Below it, there are other observations from "Mr Bernard", "Mrs Lina Joimer", "Mr Louis Gaume", and "Mr Serge Routiller". The bottom of the page shows the same Windows taskbar with the date 18/10/2022 and time 22:41.